

REGARDS CROISÉS

LES BESOINS DES FAMILLES ACCUEILLIES PAR SNL 94

ENTRE SYLVIE (à gauche sur la photo), **bénévole** depuis plus de 15 ans à SNL94 (Saint-Maur). A accompagné 6 familles vers le logement pérenne. S'est inscrit dans cette action car « avoir un chez soi est un droit fondamental ».

ET JENNIFER (à droite sur la photo), **éducatrice spécialisée** de formation, depuis 2013 dans le secteur de l'hébergement. Dernière expérience : accompagnement de ménages mis à l'abri en hôtel social. A souhaité s'orienter vers le secteur du logement passerelle dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne. En poste à SNL94 depuis septembre 2020, elle assure l'accompagnement social de 25 familles.

QUEL EST LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ PAR SNL 94?

J : J'accompagne des ménages qui sortent de l'hôtel social ou qui étaient hébergés par des tiers. Quelques-uns ont connu la rue. Majoritairement ce sont des femmes seules avec de jeunes enfants.

S : J'accompagne actuellement une famille composée d'une femme seule avec 1 enfant qui était hébergée en centre maternel avant d'arriver dans un de nos logements à Saint-Maur. La moitié des familles que j'ai accompagné jusqu'à présent étaient des femmes seules avec des enfants en bas âge.

QUELLES SONT LES SITUATIONS DES FAMILLES ACCUEILLIES ?

J : Principalement elles viennent de l'hôtel social. En dépit du fait que ce soit un dispositif d'urgence, ces familles y sont restées plusieurs mois, voire des années, et souvent en changeant d'hôtel régulièrement. Ces familles vivaient dans une seule chambre faisant office de pièce de vie ce qui implique un manque total d'intimité. Il arrive même qu'elles devaient partager les sanitaires et la cuisine avec d'autres personnes hébergées.

S : La famille que j'accompagne était hébergée en centre maternel depuis quelques mois. Avant cela, elle avait été prise en charge dans un autre centre d'hébergement d'urgence. Les conditions de vie y sont souvent plus stables et moins précaires que dans un hôtel social.

QUELS SONT LES BESOINS IMMÉDIATS DE CES FAMILLES ?

J : Du fait de leur parcours d'errance, les familles disposent de peu ou pas d'équipement pour aménager le logement que nous leur louons. Elles ne disposent bien souvent que de quelques vêtements et parfois un micro-ondes. Pour la plupart, il s'agit de leur première expérience locative.

S : La famille que j'accompagne actuellement disposait en effet d'un micro-ondes et d'un téléviseur qui lui avaient été donnés par les salariés du centre maternel d'où elle venait. La plupart des familles que j'ai accompagné ne disposaient également que de vêtements à leur arrivée dans le logement SNL.

Sylvie et Jennifer constatent ensemble que la priorité est à chaque fois de fournir de quoi répondre aux besoins



primaires : des appareils de cuisson, réfrigérateurs, vaisselles et ustensiles pour manger ; des matelas, sommiers, oreillers, linges de lit, ... pour dormir.

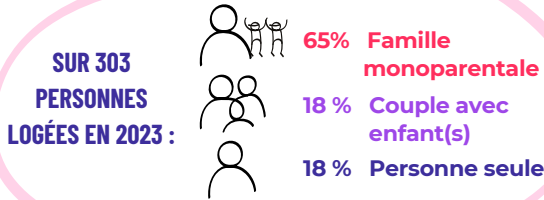
COMMENT INTERVIENT SNL 94 DANS L'ÉQUIPEMENT DES LOCATAIRES ?

S : les bénévoles font appel à leur réseau et leur entourage pour collecter des appareils électroménagers, micro-ondes, lave-linge, réfrigérateur... Nous accompagnons également les familles vers les solderies et ressourceries locales. Certains locataires se saisissent de cette opportunité pour dépenser moins ; d'autres préfèrent des équipements neufs.

J : En fonction de ce qui a pu être collecté, je peux être amenée à solliciter différentes aides financières à l'équipement des ménages auprès du Conseil départemental, de la Caisse d'Allocations familiales ou d'autres acteurs publics. Le traitement de ce type de demande prend souvent 2 mois. L'acheminement et le montage des meubles reste ensuite problématique : la plupart des familles ne dispose pas de voiture et ne connaît pas dans son entourage de personnes qui possèdent un véhicule.

S : Les bénévoles accompagnent souvent les locataires dans le montage des meubles. Certains sont devenus experts dans la lecture des notices et dans le montage des meubles ! D'autres bons bricoleurs ont aménagé des espaces de rangement (étagères, penderies, meubles sous évier, placard). Nous sommes preneurs de bénévoles qui ont des compétences en bricolage. Parfois, les locataires font des recherches sur des sites dédiés à la vente d'occasion mais l'acheminement reste un frein tout comme le paiement comptant.

Sylvie et Jennifer s'accordent à dire que l'essentiel est de respecter le choix des familles de locataires que nous accueillons, leurs priorités dans leur installation et dans l'appropriation de leur logement.



SOLIDARITÉS NOUVELLES LOGEMENT

VAL-DE-MARNE

PARLE MOI DE TOIT

DÉCEMBRE 2024

ÉDITO

INNOVER POUR PRODUIRE DES LOGEMENTS

Solidarités Nouvelles pour Logement en Val-de-Marne concrétise cette démarche dans la pose de la première pierre d'un immeuble neuf qu'elle construit à Nogent-sur-Marne (voir page 2). La mobilisation de nombreux partenaires a en effet permis d'aboutir à un financement viable de la construction en VEFA d'un petit collectif de 5 logements. Ce mode de "production" est assez rare pour qu'on le souligne, la construction neuve étant la plupart du temps trop coûteuse et donc peu usitée dans nos projets. C'est en s'appuyant sur des **modes de productions diversifiés** et des **mécanismes d'investissements solidaires**, un savoir-faire de SNL, que l'association compte aujourd'hui 1215 logements en service en Ile-de-France dont 94 en Val-de-Marne.

C'est aussi, comme le rappelle l'Étude d'impact social publiée en septembre dernier, son savoir-faire en termes d'accompagnement des locataires qui permet à SNL de se différencier et d'**oeuvrer efficacement à un coût réduit pour les pouvoirs publics** (- 8715 € par an et par ménage hébergé par SNL).

Tout ceci est rendu possible par le modèle de fonctionnement de notre association : environ 10% de salariés et 90% de bénévoles, des convictions solidement ancrées, une motivation inépuisable à **rassembler pour agir contre le mal logement** et le soutien de nos donateurs.

Pour autant, bien qu'acteur majeur du logement d'insertion reconnu en Ile-de-France, SNL est mis en danger : dans le Val-de-Marne, nous n'avons aucune certitude sur le financement de notre fonctionnement par les pouvoirs publics pour les prochaines années. Nous comptons plus que jamais sur la mobilisation de tous nos bienfaiteurs pour faire écho à notre plaidoyer !



Qui sommes-nous ?

Solidarités Nouvelles pour le Logement est un mouvement citoyen reconnu aujourd'hui comme un acteur majeur du logement d'insertion en Île-de-France. Depuis plus de 35 ans, nous nous engageons aux côtés de personnes en situation d'exclusion et de mal-logement pour leur permettre d'accéder à un logement digne et décent. Nous proposons une solution innovante, combinant un accompagnement professionnel et bénévole, permettant à chaque personne de se reconstruire. Notre activité repose sur trois piliers : créer des logements très sociaux par construction, achat rénovation, bail à réhabilitation ou mise à disposition par des particuliers ; les louer à des personnes en difficulté en les accompagnant « le temps qu'il faut » pour qu'elles retrouvent une stabilité ; témoigner pour mobiliser autour de notre action et pour interpeller les instances politiques et les acteurs publics ou privés. SNL a mis en service 1215 logements dans 7 départements franciliens dont 94 dans le Val-de-Marne.

Pour en savoir plus >> ÉTUDE impact social 2023

solidarités-nouvelles-logement.org

Facebook, LinkedIn, X

SNL- Val-de-Marne
35 Rue du Chemin Vert - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés
01 45 11 29 33
contact@snl-valdemarne.org

1ÈRE PIERRE À NOGENT-SUR-MARNE

Le 8 octobre dernier, Solidarités Nouvelles pour le Logement en Val-de-Marne a organisé la pose de la 1ère pierre d'un immeuble d'habitation situé au 87 ter boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne. Objectif : la **production de 5 logements passerelles au sein d'un immeuble neuf.**

Aux côtés du groupe de bénévoles nogentais, de l'équipe salariée de SNL 94 et de fidèles donateurs, des représentants des principaux financeurs de ce projet étaient présents.

Ce projet initié en 2015, est une première pour l'association car il s'agit ici d'une construction neuve (en VEFA) alors que pour créer ses logements d'insertion, SNL réalise essentiellement des réhabilitations. C'est le contexte et les études qui ont abouti au choix de ce scénario.

À l'origine, un terrain sur lequel se trouvait un pavillon inhabité de longue date, tout près duquel SNL disposait de deux logements. Après enquête, il s'avéra que Grand Paris Aménagement était gestionnaire de ce terrain. Après divers échanges et la collaboration volontariste de plusieurs organismes publics, SNL Val-de-Marne et SNL Prologues, sa coopérative foncière immobilière, ont pu acquérir cette parcelle pour y construire un petit immeuble collectif.



Pose de la 1ère pierre par Jacques JP. Martin, maire de Nogent-sur-Marne.

SNL œuvre pour une **transition écologique socialement juste** en portant une attention particulière à loger des ménages aux revenus très modestes dans les meilleures conditions de confort, tout en visant à maîtriser le montant de leurs charges locatives. Ainsi, tous les logements qu'elle réhabilite obtiennent le **label BBC Rénovation** ; le bâtiment de 3 étages construit à Nogent-sur-Marne respectera les normes basse consommation (BBC). Sa maîtrise d'ouvrage est confiée au cabinet Aden architectes.



De gauche à droite : Y. Dellmann, donateur ; J.P. David, 1er adjoint à l'urbanisme de la ville de Nogent ; S. Eychenne, conseiller régional à la Région Île-de-France ; M. Piccolin, président SNL Val-de-Marne ; J.J.P. Martin, maire de Nogent.

Le chantier démarrera 9 ans plus tard... Les étapes qui conditionnent la réussite d'un tel projet sont en effet nombreuses : étude de faisabilité initiale, montage des dossiers de financement, acquisition de la parcelle, obtention du permis de construction, démolition du pavillon, passation des marchés, lancement de la phase d'études et de réalisation des plans d'exécution, échanges avec les concessionnaires ainsi que les bureaux d'étude et de contrôle. Au total, elles se sont échelonnées sur près de 9 ans, la période de la crise COVID suivie de la crise de l'énergie puis de celle de l'inflation ayant modifié quasi totalement les données financières initiales du projet.

La pose de la 1ère pierre a pu être organisée cet automne à la suite du démarrage effectif des travaux en juillet 2024. **La réception du bâtiment est prévue pour fin 2025.**

MERCI AUX PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET :



25 ANS D' ACTIONS À VINCENNES

Le groupe de bénévoles de Solidarités Nouvelles pour le Logement en Val-de-Marne, localisé à Vincennes est né en 1999 et c'est l'occasion de se réjouir du chemin parcouru durant ces 25 ans.

À L'ORIGINE QUELQUES CITOYENS PIONNIERS

L'association vincennoise ENTRAIDE ET PARTAGE, toujours active aujourd'hui, accueille de façon inconditionnelle, tous les mardis, des personnes en précarité, souvent sans domicile fixe, et leur sert un repas de midi tout en mettant à leur disposition un certain nombre de services (courrier, vestiaire, aide d'assistantes sociales...). Elle décide en 1999 de passer à l'étape suivante en favorisant l'obtention d'un logement pour ses bénéficiaires. Dans un premier temps, c'est un bailleur social où travaillait l'un des bénévoles, qui mit un appartement à la disposition de l'association. Le **groupe local de solidarité (GLS) de Vincennes** était né et quelques uns de ces pionniers sont encore des nôtres aujourd'hui !

Un rapprochement se fait au début des années 2000 avec SNL Paris et le groupe local de solidarités de Fontenay, lui-même à l'origine de la création de SNL Val-de-Marne un peu plus tard ; l'objectif était de professionnaliser la démarche et de s'adosser à une foncière.

VINCENNES ALLIÉE DE SNL

Aujourd'hui, SNL 94 compte **une dizaine de logements sur la commune de Vincennes**, principalement en propriété, sur plus de 90 logements répartis dans 18 communes du département.

Dans cette deuxième commune la plus dense de France avec une population de 25 000 habitants au km2, les terrains sont rares et le prix du foncier nous empêche le plus souvent de pouvoir intervenir avec succès.

Nos acquisitions résultent donc de circonstances un peu exceptionnelles, par exemple une préemption à un prix avantageux que la Ville nous rétrocède. Toutes nos opérations bénéficient d'une subvention municipale. En effet, la ville qui ne satisfait pas aux critères de la loi SRU (25% de logements sociaux) a signé avec l'État un contrat de mixité sociale qui l'engage à produire plus de 300 logements sociaux sur la période 2023/2025 : nous sommes ainsi devenus des alliés objectifs.

PRÈS DE 50 FAMILLES ACCOMPAGNÉES

Pendant ces années, nous avons affronté quelques difficultés bien sûr, comme reloger rapidement les familles lorsqu'elles sont devenues autonomes, mais aussi beaucoup de belles histoires. Ainsi, nous avons accompagné et relogé, à 10 ans d'intervalle, 2 familles tibétaines réfugiées politiques qui se sont parfaitement réinsérées, la dernière exploitant aujourd'hui dans Paris un restaurant tibétain.

Au total sur la période, près d'une cinquantaine de familles différentes ont pu être accompagnées dans les logements passerelles de Vincennes par les bénévoles et les travailleurs sociaux de l'association.

Au fil de ces années, le groupe de bénévoles s'est étoffé de façon à faire face à la progression du nombre de logements et de locataires accueillis. Il compte aujourd'hui une quinzaine de personnes dont certaines arrivées récemment ont fait baisser la moyenne d'âge ; la dynamique est donc là pour aller plus loin encore. Ainsi, **le rayon d'action du groupe local s'élargit à la commune de Saint-Mandé** dans laquelle SNL 94 vient de mettre en service 2 nouveaux logements.



INAUGURATION 2 NOUVEAUX LOGEMENTS À SAINT-MANDÉ

Le 17 octobre, SNL 94 a inauguré ses **2 premiers appartements sur la commune de Saint-Mandé**, en présence de nombreux invités. C'était une grande fierté pour Ana LOPEZ, directrice de SNL 94 (représentant Marc PICCOLIN, Président), d'accueillir Julien WEIL, maire de St Mandé, des représentants des services municipaux et des partenaires du projet. Le montage de cette opération a été rendu possible par la délégation du droit de préemption d'un logement par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (**DRIHL**) à SNL, complétée de l'octroi par la ville d'une subvention significative. Les partenaires financeurs habituels de l'association ont apporté les aides complémentaires pour la création de ces logements très sociaux dans un territoire où le prix du foncier est élevé. Situés en plein centre ville, proches de toutes les commodités, leur implantation dans un quartier plutôt aisé devrait favoriser la **mixité sociale** recherchée par SNL. Des travaux importants en matière de rénovation thermique ont permis de passer d'une classification DPE initialement G à B et C : changement des menuiseries extérieures, isolation thermique intérieure, réfection des sols, installation d'un chauffe-eau thermodynamique, d'un chauffage électrique et de VMC à air recyclé. Les nouveaux locataires attendus prochainement seront accompagnés par le GLS de Vincennes – Saint-Mandé, portant à 12 le nombre de familles logées et accompagnées par SNL sur ces deux villes.

